



UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la grange batelière 75009 Paris

Tél. : 01 43 54 21 26

Fax : 01 43 29 96 20

E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org

Site: www.union-syndicale-magistrats.org

Paris, le 21 mars 2018

COMMUNIQUE

Concertation du gouvernement ? Pas avec les professionnels

Aujourd'hui est présenté en conseil des Ministres le projet de loi sur les violences sexuelles.

Modification de la majorité sexuelle, création de l'infraction d'outrage sexiste, allongement du délai de prescription des crimes sexuels, cyber-harcèlement : autant de modifications législatives portées principalement par le secrétariat d'Etat à l'égalité femmes-hommes et par la ministre de la Justice en tout dernier lieu.

Si l'USM s'est exprimée à de nombreuses reprises sur ces sujets, dans le cadre de différentes missions de réflexion, notamment au Sénat et à l'Assemblée Nationale et dans la presse, elle déplore n'avoir jamais été consultée par le gouvernement sur ce projet de loi.

L'absence de dogmatisme de l'USM et sa volonté de pragmatisme sont-elles, pour le gouvernement, inconciliables avec la volonté de légiférer dans un domaine où l'émotion semble surpasser toute autre notion ?

Une nouvelle fois, le gouvernement démontre son refus de consulter les organisations syndicales et par-là même, son mépris des corps intermédiaires.

Derrière l'affichage d'une volonté de réformes fortes, efficaces et lisibles, le gouvernement assume en réalité le risque de nouvelles lois inapplicables et incohérentes, susceptibles de susciter la déception de nos concitoyens, qui en tiendront la Justice pour responsable.

L'USM appelle le gouvernement à concerter les professionnels des services judiciaires avant d'engager des réformes impactant la Justice.